

# Genèse d'une ville moderne: Caen au XVIIIe siècle [Jean-Claude Perrot]

Autor(en): **Perrenoud, Alfred**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **26 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wacker und Johann Geisler sowie die Unterschreiber Konrad Teilheim, Erhard Hager, Johann Metzenpfennig, Wigand Vogt von Reichelsheim und Eloinus. Auf die Ämter des Hofgerichtsprokurators, des -referendars und des (von J. A. Tomaschek erwähnten) Nachschreibers, dessen Vorhandensein in der Kanzlei vom Verfasser abgelehnt wird, geht dieser nur summarisch ein.

Abschliessend stellt der Verfasser die Anforderungen an die Person des Hofgerichtsnotars und dessen Aufgaben dar. Die Hofgerichtskanzlei war von der Reichskanzlei getrennt und die Rechtsprechung des Hofgerichtes erfolgte unabhängig vom König. Da es diesem nicht gelang über die Reichskanzlei Einfluss auf das Reichshofgericht zu gewinnen, führte dies nach Ansicht des Verfassers mit dazu, dass die vakante Stelle des Hofgerichtsnotars um 1450 nicht wieder besetzt wurde. Ab diesem Zeitpunkt wurden nämlich die Kanzleiaufgaben am königlichen Gericht von der Reichskanzlei mitversehen. Die Rechtsprechung war auf diese Weise wieder mehr von der politischen Lage abhängig.

Im umfangreichen Anhang sind die Kanzleivermerke der Hofgerichtsnotare auf Hofgerichtsurkunden, die Kanzleiunterfertigungen von Hofgerichtsnotaren auf Urkunden der Reichskanzlei, die Hofgerichtsnotare in städtischen Ausgaben- und Propinationsverzeichnissen, die Formulare von Hofgerichtsladungen und ein Register der Hofgerichtsurkunden bis 1347 zusammengestellt. Der Band, der nicht nur ein wertvoller Beitrag zur Geschichte der Reichsgerichtsbarkeit im späteren Mittelalter, sondern auch zur Kanzleigeschichte dieser Zeit ist, wird durch ein ausführliches Quellen- und Literaturverzeichnis, Namens- und Sachregister sowie einen sehr instruktiven Tafelteil geschlossen.

*Tübingen*

*Immo Eberl*

JEAN-CLAUDE PERROT, *Genèse d'une ville moderne: Caen au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris/La Haye, Mouton, 1975. 2 vol. in-8°, 1157 p., ill. (Ecole des hautes Etudes en Sciences sociales, Centre de recherches historiques, «Civilisations et Sociétés», 44).

Aussitôt reconnu comme une des grandes thèses de l'école historique française, l'ouvrage de Jean-Claude Perrot, bien plus qu'une nouvelle contribution à l'histoire urbaine de la France, constitue un modèle d'approche historique du fait urbain, une œuvre magistrale qui, par sa problématique et sa démarche pionnière, ouvre des voies nouvelles à la recherche.

Dès l'abord son dessein: retrouver à travers l'exemple caennais «certains commencements de la phase d'urbanisation contemporaine», fait éclater le cadre étroit de la monographie pour déboucher sur une réflexion critique des causes profondes qui ont conduit à «l'émergence de la ville moderne». L'intention fondamentale de Jean-Claude Perrot est d'appréhender la société urbaine dans l'ensemble de ses fonctions comme un acte indé-

composable où tous les aspects s'interpénètrent, puis d'expliquer ce phénomène éminemment dynamique en le rattachant à son environnement global. L'orientation théorique est ici essentielle, elle sous-tend et féconde l'analyse historique.

Au point de départ de la réflexion, la conception fonctionnelle et organiciste de la ville que le XVIII<sup>e</sup> siècle introduit, fondement de la science urbaine par «l'idée de covariation, d'interdépendance» qu'elle inclut. Le parcours dès lors est tracé; il consiste à «reprenre le découpage analytique des questions urbaines opéré au XVIII<sup>e</sup> siècle à la connaissance des lumières disponibles aujourd'hui» puis, par la confrontation systématique de tous les mouvements et de toutes les structures, à faire surgir l'unité du phénomène urbain. Jamais l'analyse, si minutieuse soit-elle, ne se départit de ce point de vue global.

Il ne peut être question de résumer en quelques paragraphes l'apport et la richesse d'un tel ouvrage. Je n'en retiendrai que les lignes de force et les principales conclusions.

Le livre comporte classiquement deux grandes divisions. La première, la plus longue (700 p.), traite des structures analysées dans «l'ordre logique des urgences de la vie quotidienne»: aspect général de la ville, population, demande en biens de consommation, centre de production et d'échanges, urbanisme. La seconde concerne la conjoncture: celle des forces productives et des échanges, celle des prix, salaires et rentes, enfin la conjoncture démographique. L'approche, d'abord analytique, procède par masses de problèmes isolés. La première partie fait apparaître la ville en état de dépendance, à l'égard de son milieu naturel, «un monde marécageux [qui] dicte partiellement sa loi à l'essor économique, sépare parfois les classes sociales» (p. 55) et modèle le paysage urbain; envers la campagne pour le renouvellement de sa population, son ravitaillement, son essor commercial. Les grands traits de l'évolution démographique montrent où résident les forces de renouvellement de la ville: en l'an VI, 52% d'étrangers dont les neuf dixièmes d'origine rurale, mais le taux de migration décennal calculé révèle des déplacements dans les deux sens d'une ampleur inattendue. L'auteur sait faire preuve d'une ingéniosité remarquable pour pallier les lacunes documentaires. Lorsqu'il s'agit de déterminer, avec plus de précision que ne le permettent les recensements ou le mouvement naturel de la population, le retournement de la tendance démographique, il recourt par exemple à des statistiques indirectes telles que le volume de constructions immobilières ajoutées et celui des logements vacants, ce qui lui permet de fixer à 1775 le sommet de la pression démographique (40 858 habitants). Rien n'est jamais négligé des questions que l'on peut se poser. Prenons le cas de la demande urbaine (chapitre V). Le secteur alimentaire y est prépondérant. Jean-Claude Perrot examine successivement pour chaque produit de consommation courante (légumes, céréales, boissons, pêche, bétail, épicerie), les besoins de la ville, les zones d'approvisionnement selon l'aptitude des terroirs, variables

en fonction de la conjoncture et des prix, l'incidence des coûts de transports doués d'une double sensibilité, spatiale et temporelle, et les problèmes liés au stockage, puis compare l'ensemble de ces observations aux modèles théoriques proposés par les économistes (J. H. Thünen, B. Ohlin, W. H. Dean).

Après avoir étudié la demande, les espaces géographiques où Caen «puisait les moyens de sa survie démographique», voici l'autre versant, celui de l'offre des biens et des services. Quatre chapitres pour étudier: 1. La structure de la population active et les fluctuations de l'emploi. A noter la vive progression des salariés dans le secteur productif, par quoi «la ville du XVIII<sup>e</sup> prophétise la société du XIX<sup>e</sup> siècle». 2. Les données générales du changement économique: idéologie du travail, données humaines (mobilité de la main-d'œuvre, niveaux de culture, structure de la famille), conditions sociales (organisation corporative, conflits de métiers, accès aux maîtrises), fiscalité enfin. 3. L'activité industrielle dont l'évolution est caractérisée par le déclin du drap, de la bonneterie puis des toiles, remplacés au prix d'un transfert de main-d'œuvre (masculin-féminin) par «une industrie urbaine exemplaire», la dentelle. 4. Le rôle du commerce et celui des échanges stimulés par le développement du réseau routier rendu possible «par une ponction fiscale sur le plat pays [...], nouvelle oblation économique des campagnes en faveur des villes».

Cette sèche énumération des principaux thèmes abordés dans la première partie de l'ouvrage ne restitue par le fait essentiel: la dynamique structurelle, l'étroite dépendance de tous ces facteurs en constant va-et-vient. En deux temps, voici la trajectoire économique de Caen: premier événement dans l'ordre chronologique, l'essor démographique stimulé par l'arrivée d'immigrants, ce qui a accru l'élasticité du travail devant la demande des entrepreneurs et facilité les conversions mais a sans doute freiné l'innovation. «Simple frémissement économique sans aucune traction en avant ou presque.» «Le deuxième choc provient, après 1750, de l'ouverture des communications» qui favorise l'écoulement des produits – dont bénéficie en premier lieu la dentelle (peu pondéreuse et incorporant une grande part de travail). Mais à mesure que l'industrie urbaine se spécialise dans les produits de luxe et d'exportation, elle devient plus sensible à la conjoncture. La circulation et les échanges ont donc été les ferments de l'économie caennaise à l'horizon des années cinquante. Reste à savoir comment cela s'est traduit sur l'urbanisme. Ce sera l'objet des trois chapitres suivants qui étudient la dépendance des transformations urbaines vis-à-vis du mouvement économique général.

Dans la seconde partie, l'étude de la conjoncture va reprendre «deux à deux en tous sens ces flux d'événements» selon leur temporalité pour les confronter aux mouvements des prix, des salaires et des rentes. Démonstration serrée qui fait apparaître l'enchaînement des mouvements et le rôle inducteur du prix du blé. Renversement du trend: 1733. La hausse enrichit le fermier, stimule le mouvement des foires (1738, voir les belles courbes de

l'activité des foires de Caen et Guibray, p. 484–487), mais déprime le salaire réel campagnard, ce qui déclenche l'essor des migrations urbaines (1742). Le croît de la population augmente les besoins de produits urbains (matières premières industrielles à partir de 1745), entraîne dès 1746 le démarrage du mouvement portuaire et le transit commercial. L'épargne s'oriente vers l'investissement commercial tandis que le flux montant des prix rend supportable la ponction opérée en faveur de l'aménagement routier (1757). L'ouverture des marchés stimule alors la concurrence, précipite l'effondrement de la production textile traditionnelle et fait les beaux jours de la dentelle. Tout ce qui appartient au domaine des échanges et de la circulation croît fortement et provoque la rupture entre l'économie urbaine et rurale. En effet, si les difficultés de la campagne après 1770 affectent l'agglomération comme «une grosse courroie [qui] fait encore mouvoir pesamment prix, artisanat local et salaires; un capitalisme plus rapide s'apprête à culbuter ces enchaînements séculaires et [...] à substituer aux interdépendances ville-campagne, le réseau économique de ville à ville des sociétés industrielles» (p. 805).

Reste un dernier et gros chapitre (135 p.) consacré aux aspects urbains du comportement démographique. L'étude des mentalités, des attitudes, de l'hygiène, de l'appareil médical, des épidémies, bref tout ce qui est approche qualitative l'emporte ici en intérêt sur l'analyse démographique proprement dite. Celle-ci appelle quelques réserves. Il est entendu que la démographie d'une ville de cette importance a des exigences inconciliables avec une étude globale de la société; et l'on ne saurait faire grief à Jean-Claude Perrot de n'avoir pas poussé plus loin son analyse; il avait mieux à faire. Mais il reste que les résultats acquis sur de très maigres échantillons de familles, comme c'est ici le cas, s'appuyant de plus sur un sondage géographique, une paroisse – fût-elle bien choisie – avec les risques de sous-enregistrement que cela implique en raison de la mobilité interparoissiale, pourraient bien être trompeurs. Dirai-je qu'en dépit de l'extrême prudence méthodologique de Jean-Claude Perrot, son étude de la fécondité ne m'a guère convaincu? L'extrême ventilation des intervalles entre le mariage et la première naissance chez les catholiques pourrait indiquer un sous-enregistrement chronique aussi bien qu'une volonté de ralentir la fécondité dès le mariage. L'examen de l'intervalle suivant aurait permis de vérifier l'hypothèse avancée, mais il manque. Pour dissiper ces doutes, une vérification plus rigoureuse des données eût sans doute été opportune.

Mais ces réserves sont infimes en regard de l'importance de cette thèse qui fera certainement date. Au terme d'une lecture ardue, toujours remarquablement substantielle, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus: la rigueur de l'analyse qui relève d'un savoir et d'une pensée très fermes, la formidable érudition (presque accablante pour le lecteur) déployée dans tous les domaines, la profondeur de la réflexion théorique, qui oriente l'observation et donne aux conclusions une portée générale, ou la maîtrise à déjouer les pièges d'un découpage analytique pour retrouver l'unité du phénomène urbain. En en-

traînant le lecteur à des réflexions qui dépassent de beaucoup le microcosme d'une capitale provinciale, Jean-Claude Perrot ouvre des horizons et donne à penser. C'est une très grande thèse vraiment, qu'il faut méditer.

Genève

Alfred Perrenoud

ETIENNE FOURNIAL et JEAN-PIERRE GUTTON, *Etats généraux de 1789. Cahiers de doléances de la province de Forez (Bailliage principal de Montbrison et bailliage secondaire de Bourg-Argental)*. Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, et Montbrison, La Diana, 1974 et 1975, 2 tomes. In-8°, 577 p., 1 carte et 8 planches h.t. (Centre d'Etudes Foréziennes, Inventaires et documents, nos 2-3. Recueil de mémoires et documents sur le Forez publiés par la Société de la Diana, t. XVIII-XIX).

La préparation des Etats généraux, par la rédaction en mars 1789 de cahiers de doléances, fut l'occasion d'une consultation de l'opinion française parmi les plus larges des temps modernes. Depuis les années 60, les publications de tels documents sur l'un ou l'autre bailliage et sénéchaussée ont repris après une assez longue éclipse. Dernière en date, la présente livraison rassemble tous les documents conservés intéressant la province de Forez.

Divers procès-verbaux relatent d'abord les débats qui animent, en automne 1788, Montbrison, Roanne et St-Etienne, à la suite de l'arrêt demandant aux villes et aux provinces un préavis. Le corps de l'ouvrage contient 119 cahiers du bailliage de Montbrison (Montbrisonnais, Roannais et région stéphanoise). Un tiers des réponses des «parcelles» foréziennes, unités fiscales qui correspondent le plus souvent aux paroisses et forment des communautés variant entre 30 et 100 feux, sont disponibles. Quant au bailliage de Bourg-Argental, aucun cahier n'a été retrouvé, sinon celui de son assemblée préliminaire. Une dernière partie contient les procès-verbaux et cahiers des trois ordres de la province. En appendice, quelques documents suivent la lutte des Stéphanois, désireux de traduire politiquement leur supériorité numérique sur le chef-lieu de bailliage, Montbrison. Par ailleurs, les auteurs, dans une introduction succincte, dressent un tableau du Forez à la fin de l'Ancien Régime et une bibliographie permet de recourir aux études locales existantes.

Si ce recueil de documents promet une ample moisson pour les chercheurs, il n'est pas exempt de défauts. Celui qui aura relevé les imprécisions de l'introduction (p. 8, «1789» par deux fois au lieu de «1788»; p. 14, «dix-huit députés» à la place de «huit») ne pourra user des documents qu'avec circonspection. Comment apprécier dès lors des renseignements aussi divergents que ceux donnés sur Saint-Etienne (p. 217, «quarante mille habitans»; p. 325, «3600 feux»; p. 562, «30 000 âmes») sans songer à d'éventuelles inexactitudes?